

Attestation universitaire hybride d'Education thérapeutique



Composante
Formation
continue en
santé, Faculté
de santé

Présentation

L'Éducation Thérapeutique fait partie intégrante du parcours de soin des personnes atteintes de maladies chroniques (loi HPST de Juillet 2009).

Elle permet d'aider le patient à acquérir ou maintenir les compétences dont il a besoin pour gérer au mieux sa vie avec la maladie chronique, préserver sa qualité de vie et devenir acteur de sa santé.

Le programme de formation fait appel à une approche pédagogique participative se présentant sous forme d'apports théoriques articulés avec des analyses de pratiques qui permettent aux apprenants de construire, réfléchir et se mettre en mouvement.

Le e-learning permet une flexibilité, une modularité des apprentissages et un suivi en temps réel de ses progressions via l'autoévaluation.

Les apprenants bénéficieront d'un suivi et d'un retour des travaux demandés de la part des responsables pédagogiques tout au long de la formation. Un forum sera à la disposition des apprenants pour garantir les interactions.

La journée présentielle favorisera la mise en pratique des grands concepts abordés en distanciel. L'attestation

universitaire hybride en ETP peut être complétée par la [formation courte de simulation en ETP](#).

Cette formation hybride équivaut à la formation dite des 40h et répond aux exigences réglementaires de l'obtention d'une formation validante par la HAS pour la demande de validation de programme ETP pour l'ARS.

Objectifs

L'objectif principal de ce programme est de permettre aux apprenants d'acquérir les compétences nécessaires à la pratique de l'éducation thérapeutique auprès de patients :

- * Des compétences techniques (favoriser l'information du patient sur sa maladie, son traitement...)
- * Des compétences relationnelles et pédagogiques (développer un «partenariat» avec les patients)
- * Des compétences organisationnelles (planifier les actions en ETP)

Organisation

Contrôle des connaissances

Validation : Attestation universitaire

Admission

Modalités d'inscription

[CANDIDATURE EN LIGNE](#) jusqu'au 19 février 2021
(pour la 1ère session)

[CANDIDATURE EN LIGNE](#) jusqu'au 16 juillet 2021
(pour la 2ème session)

Public cible

- * Médecins
- * Pharmaciens
- * Infirmiers
- * Masseurs Kinésithérapeutes
- * Diététiciens
- * Psychologues
- * Aides-soignants
- * Patients, proches aidants, bénévoles d'associations
- * Sages-femmes
- * Préparateurs en pharmacie
- * Éducateurs sportifs en APA
- * Pédicures Podologues
- * Orthophonistes
- * Puéricultrices
- * Ergothérapeutes
- * Psychomotriciennes
- * Manipulateurs radio
- * Audioprothésistes
- * Travailleurs sociaux...

Droits de scolarité

* 1200 euros* + droits universitaires

* Sous réserve de validation par les instances de l'Université d'Angers

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Dr Séverine DUBOIS

☎ 06 65 80 72 23

✉ sedubois@chu-angers.fr

Responsable pédagogique

Cécile Authier

☎ Tél : 06 65 80 73 72 ou 02 41 35 39 13

✉ Cecile.Authier@chu-angers.fr

Contact administratif

Sandy CAHEN

☎ 02.41.73.58.76

✉ sandy.cahen@univ-angers.fr

Lieu(x)

📍 Angers